

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	08.10.2021	11h19	21.203	DESC
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Julien Noyer**

**Titre : Blockchain dans le canton de Neuchâtel : quelles facilitations ?**

**Contenu :**

L'univers de la blockchain et des cryptomonnaies s'est discrètement mais efficacement développé dans le canton ces dernières années.

Nous prions le Conseil d'État de faire un état des lieux des conditions favorisant l'implantation de nouvelles entreprises dans ce secteur à haute valeur ajoutée. Les points nécessitant encore des améliorations seront aussi identifiés et des ébauches de solutions proposées.

**Développement :**

Un article publié le 23 août 2021 sur *Heidi.news* titrait : « *Neuchâtel détrône discrètement Zoug comme capitale de la crypto suisse.* » Il semble donc qu'en termes d'écosystème favorable au développement des nouvelles entreprises/start-up spécialisées dans ce domaine, le canton de Neuchâtel a une longueur d'avance.

Dans son rapport 19.015 en réponse au postulat 18.121 sur la création d'une monnaie locale neuchâteloise, le Conseil d'État s'engageait « à mettre en place une plateforme régionale de réflexion, destinée en collaboration avec les entreprises du milieu de la blockchain et cryptomonnaies du canton à :

- permettre aux acteurs régionaux d'expérimenter des monnaies complémentaires pour atteindre des objectifs particuliers ;
- collecter les différentes expériences et en faire profiter de nouveaux projets. »

Cet axe était aussi repris dans le Rapport quadriennal du Conseil d'État 20.022 afin d'« encourager les « expérimentations ouvertes », avec comme objectif de stimuler et renforcer la capacité d'innovation de l'écosystème par des expérimentations collectives pionnières, intersectorielles et créatives.

Pour finir, le rapport de la COGES 20.020 faisait état que l'office cantonal du registre du commerce neuchâtelois était le premier registre en Suisse à avoir accepté la libération du capital d'une société en cryptomonnaie.

On le voit, l'État a des volontés qui se concrétisent et qui amènent des résultats dans le domaine des cryptomonnaies et de la blockchain. Afin de cultiver l'environnement positif, le Conseil d'État, fort d'un nouveau département de la digitalisation, est prié de présenter les facilitations actuelles pour cet écosystème particulier et d'identifier les améliorations encore possibles afin de cultiver l'attrait et l'expertise du canton pour les entreprises actives dans ces domaines.

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Julien Noyer

Autres signataires (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :